



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 37	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 42  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Mardi 24 septembre 2024,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-95 :

**Recrutement par la voie contractuelle.**

Rapporteur : Monsieur Daniel DEFAUX

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 332-8 et L. 332-12,  
VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,  
VU le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,  
VU la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU les déclarations de vacance de poste effectuées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle,  
CONSIDERANT qu'après examen des candidatures reçues à l'issue des offres d'emploi diffusées pour ces postes, il n'a pas été possible de recruter un candidat selon les conditions statutaires de la Fonction Publique Territoriale (par voie de mutation, de détachement ou sur liste d'aptitude),


DECIDE de recruter par la voie contractuelle, en application du Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L. 332-8 et L. 332-12, les postes suivants :

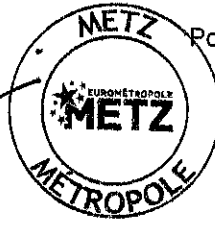
- 1 Chargé de création au grade d'Attaché
- 2 Community managers, journalistes reporters d'images au grade de Rédacteur
- 1 Journaliste reporter d'images au grade d'Attaché
- 1 Chargé d'exploitation au grade d'Ingénieur
- 2 Assistants d'enseignement artistique au grade d'Assistant enseignement artistique
- 1 Psychologue du travail au grade de Psychologue Classe Normale
- 1 Chef d'équipe de nuit CSU au grade de Rédacteur
- 1 Chargé de mission coopération internationale au grade d'Attaché
- 1 Chargé de mission économie créative et parcours résidentiel au grade d'Attaché
- 1 Gestionnaire d'assurance au grade de Rédacteur
- 1 Instructeur des AOUS au grade de Rédacteur

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer avec les candidats retenus pour ces postes un contrat de travail sur le fondement des articles L. 332-8 et L. 332-12 du Code Général de la Fonction Publique et conformément aux dispositions précitées.

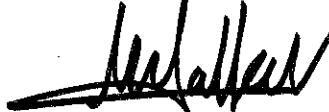
Metz, le 25 septembre 2024

Le Secrétaire de séance

  
Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20240924-2024-09-DB95-DE

**Numéro de l'acte :** 2024-09-DB95  
**Date de décision :** mardi 24 septembre 2024  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Recrutement par la voie contractuelle  
**Classification :** 4.2 - Personnel contractuel  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 29/09/2024  
**Numéro AR :** 057-200039865-20240924-2024-09-DB95-DE  
**Document principal :** 40\_AC-95.pdf

#### Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:25	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:26	En cours de transmission	
29/09/24 09:30	Transmis en Préfecture	
29/09/24 09:43	Accusé de réception reçu	